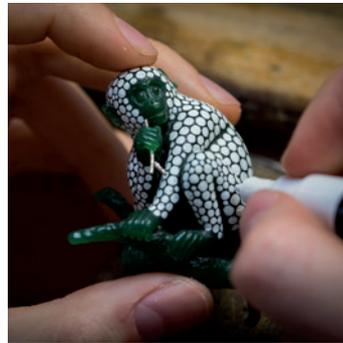


UFBJOP

Le monde mérite notre savoir-faire



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Sommaire

Éditorial	4
Responsabilité Sociale et Environnementale L'UNION AUX CÔTÉS DE SES ADHÉRENTS POUR UNE FILIÈRE RESPONSABLE	6
Précieuses Confluences L'ÉVÈNEMENT INCONTOURNABLE DU SECTEUR	8
Dialogue social UN LEVIER DE PERFORMANCE	10
Règlementation métier et lobbying SOUTENIR LES INTÉRÊTS COLLECTIFS DU SECTEUR	12
Label Joaillerie de France UN OUTIL AU SERVICE DU SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS	14
La Haute École de Joaillerie ÉCOLE DU MÉTIER, PAR LE MÉTIER, POUR LE MÉTIER	16
Le Laboratoire Français de Gemmologie SÉCURITÉ, QUALITÉ, EXPÉRIENCE	20
Site internet L'UFBJOP SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET	22

Éditorial

Comment l'année 2021 s'est-elle déroulée pour l'industrie joaillière ?

• Bernadette PINET-CUOQ

Notre filière a rencontré une année de croissance remarquable et nous ne pouvons que nous en réjouir. La production de bijoux a dépassé en 2021 son niveau d'avant la pandémie en France, avec un chiffre d'affaires atteignant 3,5 milliards d'euros soit une hausse de 40% par rapport à 2019.

La joaillerie française bénéficie ainsi d'une croissance solide et prometteuse, grâce à l'engagement de l'ensemble de notre écosystème dans sa diversité et à la puissance de notre filière.

La Fédération de l'Horlogerie et la FFBJOC se sont rapprochées pour donner naissance à la CNHBJO. En quoi ce rapprochement est-il stratégique pour la filière ?

• Daniel CAMBOUR

Renforcée par l'adhésion de la Fédération de l'horlogerie, la nouvelle Confédération va pouvoir dessiner l'avenir commun pour les conventions collectives de l'horlogerie et de la BJO. Nous allons pouvoir mutualiser nos forces afin d'atteindre notre objectif partagé : enrichir un dialogue social constructif, positif et proactif, en vue de développer la formation et l'employabilité des futurs acteurs de nos métiers. Nous allons également assurer le niveau des compétences et des rémunérations, en œuvrant pour le maintien et le déploiement de la compétitivité des entreprises de nos organisations respectives.

Comment l'Union accompagne-t-elle les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) ?

• Daniel CAMBOUR

Une nouvelle séquence historique impose de penser la croissance, la production de richesse, à l'aune de la protection de l'environnement et du respect de principes éthiques.

L'Union a toujours souhaité anticiper et accompagner les défis que notre filière rencontre pour lui permettre de bénéficier de son aura internationalement reconnue, caractérisée par son savoir-faire inégalé.

C'est pourquoi nous avons lancé notre « Club RSE », réunissant les professionnels engagés de la filière, avec un certain nombre d'actions mises en place, comme des cycles de formations, de conférences pour sensibiliser et favoriser les échanges entre les acteurs.

Nous souhaitons ainsi participer à la construction d'une chaîne de valeurs toujours plus éthique avec l'impératif écologique inscrit dans notre modèle économique. En outre, la session 2022 de Précieuses Confluences consacra une pleine journée à l'engagement de la joaillerie française pour œuvrer à l'union entre performances économiques et éthique.

Le Laboratoire Français de Gemmologie poursuit son développement. En quoi est-il essentiel pour le Métier ?

• Bernadette PINET-CUOQ

Le Laboratoire Français de Gemmologie a été repris par l'Union il y a 10 ans pour en faire un laboratoire

indépendant et de proximité qui poursuit son essor au service du Métier.

Le laboratoire développe ainsi une véritable politique de certification. Il est le seul laboratoire au monde certifié RJC et ISO 9001 et surtout accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) selon la norme internationale ISO 17025.

La Haute École de Joaillerie a rencontré une rentrée 2021 exceptionnelle. Comment se développe-t-elle pour être au cœur des attentes de la filière ?

• Bernadette PINET-CUOQ

Nous sommes plus que jamais mobilisés pour soutenir le développement de la Haute Ecole de Joaillerie, afin de mener à bien sa transformation et former les compétences, en adéquation avec les besoins du Métier.

Nous plaçons ainsi l'alternance au cœur de notre développement stratégique accompagnée par une offre de formation en constante évolution avec de nouveaux cursus spécialisés comme le Bachelor numérique, qui est un nouveau diplôme répondant parfaitement aux enjeux du secteur, ou encore les formations à la bijouterie.

La recherche de nouveaux locaux pour la Haute Ecole de Joaillerie, plus spacieux et donc plus adaptés à la croissance de notre filière reste également une priorité, tout en poursuivant notre présence sur les territoires.

Quelles sont les priorités d'action pour l'Union en 2022 ?

• Bernadette PINET-CUOQ et Daniel CAMBOUR

L'année 2022 sera intense pour notre filière et donc pour l'Union qui continuera à accompagner les entreprises dans la forte croissance qu'elles connaissent aujourd'hui, et qui devrait s'amplifier dans les années à venir.

Cela passera bien évidemment par le développement de la Haute école de Joaillerie, en lui donnant les moyens de ses ambitions, pour mener à bien sa mission pédagogique et former les talents de demain en adéquation avec les évolutions de la filière.

Bien sûr, la forte croissance que nous connaissons doit se placer sous le signe de l'éthique et du respect de l'environnement. L'Union est et sera ainsi aux côtés des entreprises pour les accompagner dans la mise en place de leur politique RSE et, au-delà, à la mise en place d'un véritable plan filière en la matière.

Notre filière est en effet vertueuse, résiliente et en permanente métamorphose pour correspondre aux attentes du marché.

Enfin, l'Union est très attentive aux évolutions législatives qui touchent notre secteur. Plusieurs sujets concentrent nos efforts comme l'harmonisation des seuils de paiement en espèces, le suivi de la proposition législative du Parlement Européen pour un devoir de diligence des chaînes d'approvisionnement ou encore la Reconnaissance mutuelle des poinçons et la terminologie diamant.



Responsabilité Sociale et Environnementale

L'UNION AUX CÔTÉS DE SES ADHÉRENTS POUR UNE FILIÈRE RESPONSABLE

Soucieuse d'être toujours au cœur des préoccupations et des défis qui se posent aux acteurs de la filière, l'Union française BJOP a toujours accordé une part importante aux sujets liés à l'éthique et aux bonnes pratiques du secteur.

Déjà lors du « plan impulsion 2010 – 2011 », l'Union avait inscrit la responsabilité sociale et environnementale dans la Charte de la Bijouterie et Joaillerie française en se voulant être force de proposition sur l'ensemble des aspects du développement durable.

Le RJC au cœur de la filière

Depuis la création du Responsible Jewelry Council en 2005 par, notamment, plusieurs Maisons, un véritable cercle vertueux s'est créé au sein de la profession. L'ensemble de la filière s'est dès lors engagé à intégrer les

préoccupations d'ordre environnementales, sociales et éthiques permettant ainsi à l'ensemble de la chaîne de valeur de se conformer à ces exigences.

C'est en ce sens que l'UFBJOP a été la première organisation professionnelle à adhérer, en 2009, au Responsible Jewellery Council, et a incité et accompagné ses adhérents à s'inscrire dans cette démarche vertueuse pour des pratiques responsables. L'Union est ainsi aujourd'hui présente, par la voix de sa Présidente exécutive Bernadette PINET-CUOQ, au board de l'organisation pour y représenter la filière de la bijouterie et joaillerie française.

Des fondations solides au bénéfice de toute la filière

La filière dispose ainsi de fondations solides et des standards éprouvés sur lesquels

s'appuyer pour répondre aux attentes toujours plus grandes du consommateur mais également pour se conformer à la législation, que ce soit au niveau national, européen, et dans le monde, portant sur les obligations des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Face à cette véritable dynamique l'UFBJOP a estimé indispensable d'amplifier ses actions d'accompagnement de ses adhérents.

C'est pourquoi l'Union a lancé en février 2022 le club RSE réunissant les ateliers, les négociants et les marques engagées, et s'est fixée une véritable feuille de route pour construire collectivement un plan filière qui permettra à l'ensemble de la chaîne de valeurs d'adopter les meilleures pratiques.

Par ailleurs, une « data room » avec plus de 80 documents est mise à disposition de nos adhérents pour leur permettre de répondre, notamment, aux exigences des codes 2019 du RJC. Cette data room a vocation à être constamment enrichi pour accompagner nos adhérents.

“ L'Union a toujours accordé une part importante aux sujets liés à l'éthique et aux bonnes pratiques du secteur ”

230

PARTICIPANTS

551

RENDEZ-VOUS
D'AFFAIRES

61

MARQUES



Précieuses confluences

L'ÉVÈNEMENT INCONTURNABLE DU SECTEUR

De session en session, Précieuses Confluences, conçues et organisées par l'UFBJOP depuis 2008, rythment le déploiement national et international de la joaillerie française. Chaque année, investissant de nouveaux champs d'action, elles créent les conditions innovantes de rencontres d'affaires entre les différents acteurs de la filière joaillière afin de nouer ou renforcer des relations fécondes. La 9^e Edition, qui s'est déroulée les 19 et 20 octobre 2021 sous le haut patronage du Président de la République, a ainsi de nouveau illustrée le dynamisme et la vitalité du secteur. Organisées au siège de l'Union BJOP et avec le soutien actif de Francéclat, ces deux journées, placées cette année sous le thème de la Mode et des nouvelles technologies, ont rassemblé 61 marques et Maisons, 64 prestataires et 230 participants, donnant ainsi lieu à 551 rendez-vous d'affaires. Le nombre de participants à ce rendez-vous, qui suscite autant l'intérêt des Maisons, des créateurs et des ateliers, ne cesse de croître d'année en année. Pour la session 2022, qui aura lieu

les 18 et 19 octobre prochain, les confluences seront d'autant plus précieuses que les deux journées sont articulées autour de ces deux thèmes majeurs pour la filière que sont la force de la création jumelée avec les valeurs de responsabilité environnementale, proclamant ainsi l'exigence d'une union entre performances économiques et éthique. En la conjoncture actuelle, la joaillerie française bénéficie

d'une croissance solide et prometteuse, fruit des mesures d'adaptation déjà engagées, mais elle ne saurait rester indifférente aux signes préoccupants qui se profilent. C'est donc bien pour préparer les entreprises à relever les enjeux du futur que Précieuses Confluences s'imposent une nouvelle fois, et dès à présent, comme une nécessité. Car un avenir ne se construit que dans la dynamique d'un présent.

Claire Viale,
Directrice associée, Callistoréa

“ Les journées Précieuses Confluences sont un moment convivial qui permet de rencontrer et d'échanger avec ses pairs sur nos problématiques communes. Je souhaitais pour ma part murir ma réflexion sur l'achat d'une nouvelle machine, et la rencontre avec des prestataires lors de ces journées à guidé et conforté mon choix. ”



Dialogue social

UN LEVIER DE PERFORMANCE

Véritable levier d'emploi, de compétitivité et de croissance, le dialogue social est un enjeu majeur pour l'industrie de la bijouterie, de la joaillerie et de l'horlogerie.

Création de la CNHBJO

Fruit du rapprochement logique entre la Fédération Française BJOC (FFBJOC) et la Fédération de l'Horlogerie, la CNHBJO a été créée. Cette synergie est un atout de taille qui va permettre d'accompagner la dynamique que connaît la filière toute entière.

La CNHBJO s'est ainsi réunie pour sa première Assemblée Générale le 28 janvier 2021 afin d'attribuer, selon la représentativité réelle des différentes organisations professionnelles la composant, les sièges au sein des différentes instances de gouvernance du dialogue social.

L'harmonisation au cœur des travaux de la Confédération

Plusieurs actions ont ainsi été menées au cours de cette année, notamment dans le cadre de l'harmonisation des deux conventions collectives, de la refonte des classifications et de la mobilisation des formations.

Tout le travail entrepris au cours de cette année a permis la signa-

ture, par les partenaires sociaux, de plusieurs accords relatifs au régime de frais de santé unifié (Avenant du 27 janvier 2021), aux salaires minimaux conventionnels (Accord du 4 octobre 2021) et à l'annexe II relatif aux salaires (Avenant du 4 octobre 2021).

La mesure des écarts entre les dispositifs existants et des besoins d'alignement a permis de rapidement mettre en avant l'intérêt du dispositif actuellement pratiqué dans la branche de la Bijouterie qui sert ainsi de cadre cible dans l'avancée des discussions (Critères classants, nombre de niveaux/échelons...)

Par ailleurs, les premiers travaux sur l'important chantier de l'harmonisation des classifications professionnelles se sont déroulés courant 2021 et se poursuivront en 2022, avec la validation des emplois repères avec les partenaires sociaux mais également la mise en œuvre d'un outil de pesée des emplois à destination des entreprises et des services RH.

Une feuille de route ambitieuse

La feuille de route de la CNHBJO pour l'année 2022 s'articulera ainsi principalement autour du chantier de l'harmonisation du tronc commun de la convention

**“ La CNHBJO
va permettre
d'accompagner
la dynamique
que connaît la filière
toute entière ”**

collective et seront ainsi traitées les dispositions relatives au socle juridique de la convention avec les dispositions relatives à l'embauche et les périodes d'essai, l'ancienneté, la parentalité, les congés, ou encore, l'incidences de la maladie sur le contrat de travail.

Enfin, la formation professionnelle, qui fait partie du champs d'application du dialogue social, sera une vraie priorité pour la CNHBJO.

La formation est en effet un outil permettant de rendre le secteur encore plus attractif. C'est pourquoi l'accord obtenu sur une contribution conventionnelle permettant aux entreprises du secteur d'accompagner leurs collaborateurs sur les besoins en formation est essentiel.



Règlementation métier et lobbying

SOUTENIR LES INTÉRÊTS COLLECTIFS DU SECTEUR

L'Union française BJOP intervient auprès des pouvoirs publics afin de représenter les intérêts collectifs de ses adhérents. Elle agit auprès des institutions nationales et européennes, avec qui elle entretient des relations continues de sensibilisation. En 2021, plusieurs sujets majeurs ont mobilisé l'Union.

Orfèvrerie

L'UFBJOP participe activement aux discussions européennes consistant à établir les conditions de tests de relargage d'argent des articles d'orfèvrerie en contact avec les denrées alimentaires.

L'Union, avec l'appui et l'expertise du groupement des orfèvres, demande d'ajuster les méthodes de test afin qu'ils reflètent un usage normal des produits.

La mobilisation se poursuit avec la publication de la deuxième édition du guide technique sur les métaux et alliages constitutifs des matériaux et objets pour contact alimentaire publié par la Direction européenne de la qualité du médicament et soin de santé (EDQM), et qui a appelé plusieurs points d'attention de la part des professionnels.

En parallèle, le dialogue se poursuit entre l'Union et les instances nationales, notam-

ment la DGCCRF, afin de sensibiliser aux effets néfastes d'une sur-transposition anticipée de la réglementation européenne sur les entreprises françaises et leur savoir-faire reconnu dans le monde entier depuis plusieurs siècles.

Plafond de paiement en espèces

L'Union Française BJOP est également pleinement mobilisée sur le sujet des plafonds de paiement en espèce et milite, au travers de la European Federation of Jewellery (EFJ) dont elle est membre fondateur, pour une harmonisation au niveau européen. En effet, la disparité des seuils de paiements en espèces au sein de l'Union Européenne entre entreprises et particuliers a un impact particulièrement préjudiciable sur le secteur européen de la joaillerie, créant ainsi une distorsion du marché et une concurrence déloyale entre les opérateurs des différents Etats Membres. La Fédération Européenne de Joaillerie est, depuis de nombreuses années, attentive et proactive sur ce sujet, notamment en contribuant au rapport de 2018 de la Commission européenne. En juillet 2021, la Commission européenne a adopté une proposition législative fixant

les seuils de paiement en espèces à 10000 euros, autorisant dans le même temps aux États membres d'adopter des limites plus faibles.

Reconnaissance mutuelle des poinçons de garantie

Le secteur des métaux précieux fait partie des secteurs européens qui n'est pas soumis à une législation d'harmonisation européenne ; ainsi, chaque Etat peut appliquer sa propre réglementation et ses propres contraintes techniques. La disparité entre les systèmes de garantie (obligatoire ou non) met à mal le principe de reconnaissance mutuelle et engendre des difficultés pour les opérateurs. La Fédération européenne de la Joaillerie entretient un dialogue resserré avec DG GROW sur le sujet de la reconnaissance mutuelle des biens, afin de trouver une solution pour favoriser les échanges de produits en métal précieux. En février 2021 les membres de l'EFJ ont participé à la Commission du groupe des experts de la Commission Européenne réunissant les États membres, afin d'illustrer les barrières techniques qui s'imposent aux opérateurs et proposer des solutions pour aider les entreprises dans leurs démarches.

Aude Mathon, *Présidente de la Maison Mathon Paris*

“ Le label joaillerie de France est né en 2006 d'une volonté forte pour valoriser la création française. Aujourd'hui, il y a un réel engouement pour le « Made in France » et le consommateur plébiscite davantage la production française. Elle signifie pour lui ce que nous voulons que ce label représente : la qualité, la traçabilité et des méthodes de productions respectueuses de l'humain et de l'environnement.”

Meilleur Ouvrier de France

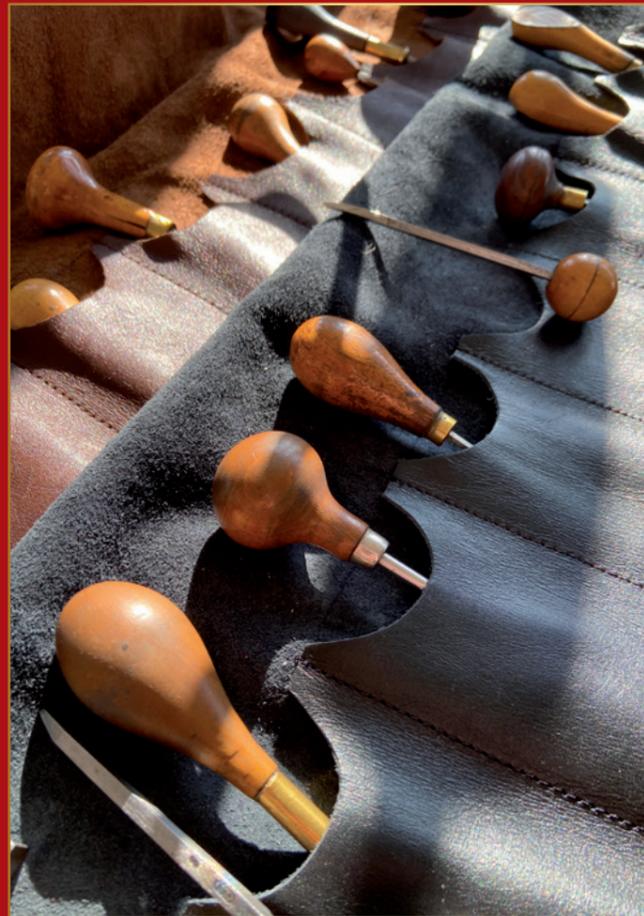
Dominique de Blanchard, *Présidente de Marchak*

Véritable concours d'excellence, Meilleur Ouvrier de France vise à récompenser les talents exceptionnels français. Segmenté en catégories de métiers, il est désormais organisé par l'UFBJOP avec le soutien du Comité d'organisation des expositions du Travail (COET).

Ainsi, la Branche de la joaillerie, bijouterie et de l'orfèvrerie organise elle-même ce concours pour sa catégorie, lui permettant d'en faire la promotion, mais également de maintenir le haut niveau de compétence et d'exigences de ses métiers.

Plusieurs classes sont ainsi mises en place avec des jurys spécifiques par corps de métiers, représentant l'ensemble de notre branche : Joaillerie, Bijouterie en métaux précieux, Polissage en Joaillerie, Diamantaire, Lapidaire en pierres de couleur, Sertissage en Haute Joaillerie, l'Orfèvrerie et l'Émaillage sur Métaux précieux.

Plus de 60 professionnels se sont d'ores et déjà inscrits pour participer à ce concours qui œuvre pour la valorisation de tous nos savoir-faire.



Label Joaillerie de France

UN OUTIL AU SERVICE DU SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

Initiative de fabricants bijoutiers-joailliers adhérents, la marque collective Joaillerie de France a été créée par l'Union Française BJOP en 2006 pour promouvoir l'ensemble des savoir-faire français en matière de fabrication bijoutière et joaillière. Le label atteste que les produits ont été fabriqués, montés, sertis et polis en France.

Il a également pour objet de certifier que les produits revêtus du Label, ont été réalisés en France dans le respect des dispositifs d'ordre juridique, social, éthique et environnemental encadrant les activités des entreprises du secteur sur le territoire national, ainsi que dans le respect des règles de l'art.

En 2021, la Commission du Label Joaillerie de France a été renouvelée :

Organisme

- UFBJOP
- MARCHAK
- GOURRET
- ORLINE
- L'ATELIER PONCE SAS
- ROGER MATHON
- BELLON
- VANGELDER
- GROSPIRON

Représentant

- CAMBOUR Daniel
- DE BLANCHARD Dominique
- GOURRET René
- LAMBER Maurice
- LEMAIRE Thierry
- MATHON Aude
- COQUET Alexandre
- NOUHAUD David
- PERY Brigitte
- GROSPIRON Xavier

Madame Dominique de Blanchard a été élue Présidente de la Commission, pour une durée de 3 ans.

L'appétence du consommateur pour le Made In France grandissant de jour en jour, la filière dispose d'un formidable outil permettant de satisfaire cette garantie d'origine, gage de qualité.

Aussi, la Commission du Label a saisi Francéclat et l'UFBJOP pour mener une opération auprès des détaillants français et déployer le Label dans les vitrines françaises.

“ Ce label est un formidable outil
pour satisfaire la garantie d'origine,
gage de qualité ”



La Haute École de Joaillerie

ÉCOLE DU MÉTIER, PAR LE MÉTIER, POUR LE MÉTIER

Grace à l'implication forte de son Conseil d'Administration et de son équipe pédagogique, menée par le Directeur Général Michel Baldocchi et la Présidente Bernadette Pinet-Cuoq, la Haute École de Joaillerie poursuit son développement pour être, toujours, au plus près des besoins de la profession.

Une rentrée exceptionnelle

L'année 2021 a été, en ce sens, particulière et intense. D'abord par le contexte sanitaire qui a amené à des fermetures et donc à l'adaptation permanente des équipes pour assurer la continuité des formations dans les meilleures conditions, mais aussi par la forte dynamique qu'a rencontrée cette rentrée conduisant à une croissance exceptionnelle du nombre d'apprenants.

Ce sont désormais près de 700 apprenants qui sont formés aux savoir-faire exceptionnels de nos métiers, et près de 120 000 heures d'enseignements dispensées par nos trois structures, à Paris mais également sur les territoires à Reims et Aix-en-Provence, mue par la volonté de mailler davantage le territoire national.

Par ailleurs et conformément au plan de développement de la formation en alternance, l'École compte cette année plus de 120 apprenants en alternance.

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, un accompagnement spécifique a été conçu pour permettre aux candidats à l'alternance d'aboutir dans leurs recherches d'entreprises.

L'employabilité comme priorité

C'est pourquoi plusieurs sessions de jobdating ont été organisées, donnant lieu à 300 rendez-vous entre futurs apprentis et entreprises de la joaillerie. Dans cette même volonté d'accompagnement, des ateliers de techniques de recherche d'emploi (ATRE) ont été mis en place avec un coach professionnel spécialisé en ressources humaines.

L'enseignement de la Haute École de Joaillerie repose également sur ses deux autres départements, celui de la formation initiale, qui forme en 3 ans et qui a accueilli en 2021 163 apprenants, et celui de la formation professionnelle continue avec 171 apprenants.

Ce département représente un formidable levier d'insertion

professionnelle mais aussi de réorientation, en ligne avec la volonté de faciliter la reconversion du plus grand nombre de particuliers aux métiers du secteur.

Notre établissement propose ainsi un panel complet de formations, adaptées à tous, du CAP au MBA, permettant ainsi de former les forces vives de demain et accompagner la filière dans son développement.

Une offre de formation développée

La Haute École de Joaillerie s'adapte ainsi pour être en capacité de former les différentes ressources humaines dont toute la profession a besoin en prenant également en compte les évolutions créatives, les développements technologiques et numériques et les sujets relevant de la Responsabilité Sociale et Environnementale qui permettront à notre filière d'être toujours à l'avant-garde des questions éthiques.

C'est pourquoi plusieurs grandes transformations pédagogiques, en corrélation avec les mutations du métier, ont déjà commencé à être mises en place.

“Les enjeux de la durabilité sont une source d’innovation pour les entreprises”

Didier Theraulaz,
fondateur de la société de conseil BetterImpact

“Chaque acteur porte sa part de responsabilité et possède des moyens d’actions pour améliorer ses impacts sociaux et environnementaux.

C’est le message que nous souhaitons porter à travers la formation « Durabilité pour la bijouterie-joaillerie » dispensée par la Haute école de Joaillerie, adaptée aux entreprises du secteur. En effet, beaucoup d’entreprises ont encore une approche ponctuelle et réactive. Elles ont pourtant, quelle que soit leur taille, tout à gagner à intégrer la durabilité dans leur core-business.

Nous avons ainsi mis en place un module spécifique pour aider les entreprises à lancer et construire une politique de durabilité / RSE qui s’intègre dans leur stratégie. Nous avons également déployé des modules qui permettent à nos adhérents de se conformer aux évolutions, passées et à venir, des standards exigeants du Responsible Jewellery Council (RJC) que sont le Code des Pratiques (CoP) et la Chaîne de garantie (CoC).

Ces modules sont complétés par une Data Room qui regroupe tout le corpus documentaire et les modèles de procédures nécessaires pour faciliter la prise en main par les entreprises du nouveau CoP.”

D’abord, avec le Bachelor numérique, qui a été conçu avec le concours de la Maison Cartier et qui répond à une réelle demande du secteur. Ce Bachelor unique au monde, qui va accueillir ses 15 premiers apprenants à la rentrée 2022, va permettre de former, en deux ans, aux métiers de concepteur numérique et maquettiste 3D. Il intégrera la conception de fichiers techniques informatiques, le maquettage et le prototypage. Par ailleurs, le MBA Spécialisé Management en Bijouterie-Joaillerie, qui a été conçu par la Haute Ecole de Joaillerie, a connu sa 2^e promotion. Bâti avec le concours des ateliers de fabrication et des grandes Maisons, il s’adresse aux professionnels qui souhaitent construire une carrière dans la bijouterie-joaillerie ou qui veulent enrichir leur domaine de compétences et se lancer dans un projet de création ou de reprise d’entreprise.

“ La Haute École de Joaillerie poursuit son développement pour être au plus près des besoins de la profession ”

Un cycle de formation durabilité a également été lancé, anticipant et préparant les besoins actuels et à venir de tout le secteur pour une chaîne de valeur toujours plus durable et respectueuse de l’environnement.

Enfin, la Haute École de Joaillerie a entrepris la digitalisation et la numérisation avec une plateforme spécialement conçue par le prestataire THIINKOVERY et qui

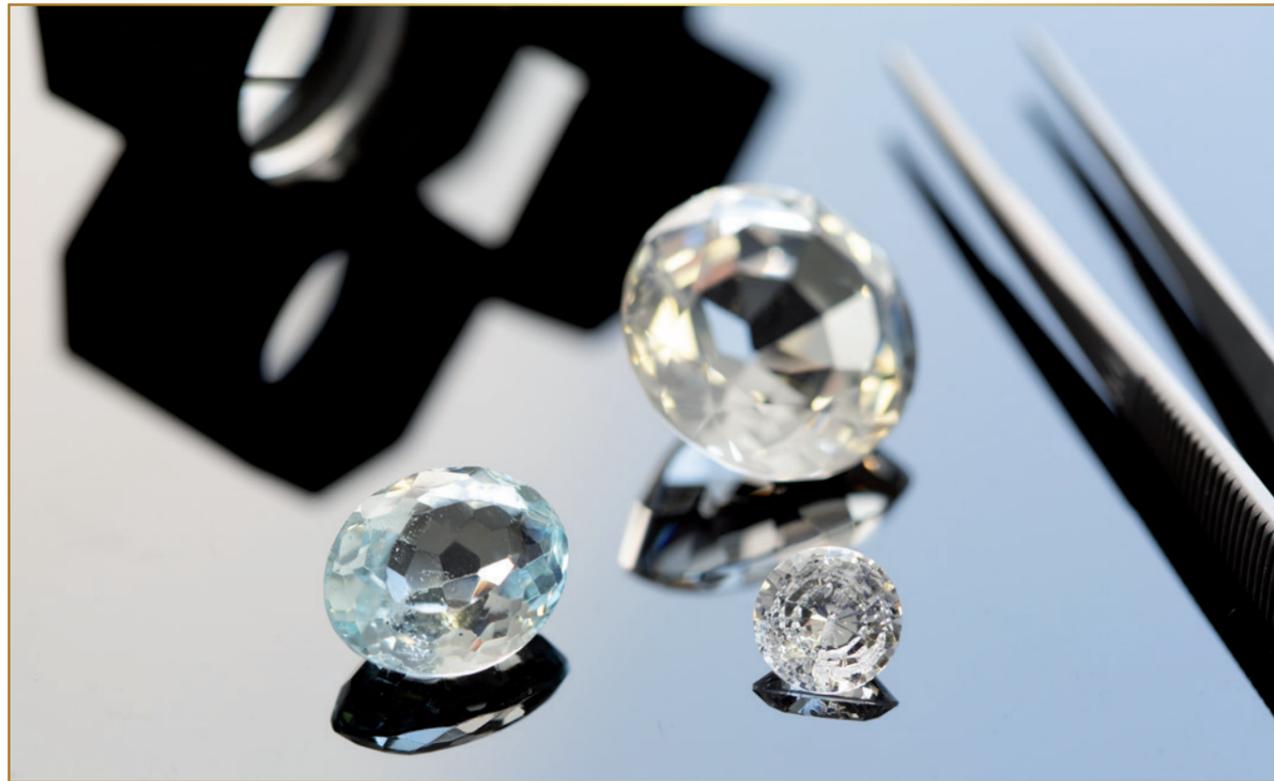
va faciliter la mise en place des enseignements en distanciel pour une partie des cours théoriques. La Haute École de Joaillerie poursuit ainsi sa mission pédagogique en se fondant comme toujours sur une technicité reconnue de par le monde entier afin de soutenir le rayonnement et la promotion de la joaillerie française à travers une haute qualité de formation, d’enseignement, et de transmission des savoir-faire. En témoigne la certification Qualiopi, que l’établissement est l’un des premiers à avoir obtenu, et qui vient reconnaître la Haute Ecole de Joaillerie comme organisme de référence ainsi que la certification ISO 9001, reçue pour la première fois en juillet 2015, faisant d’elle le seul organisme de formation de la branche BJOP à bénéficier de cette certification.

657
ÉTUDIANTS

123
EN FORMATION
EN ALTERNANCE

100%
TAUX
D’EMPLOYABILITÉ

3
ANTENNES À PARIS REIMS
ET AIX EN PROVENCE



Aurélien Delaunay, Directeur du Laboratoire Français de Gemmologie

Le laboratoire poursuit son développement avec des démarches de qualité scientifique pour sécuriser les analyses. Il est un acteur majeur dans l'analyse des gemmes pour tous les professionnels français et internationaux et son nouvel emplacement de proximité permet aux professionnels de bénéficier d'un service personnalisé, de qualité, et toujours plus efficace dans des délais très courts. Enfin, le déploiement du Laboratoire continue à l'international grâce à la confiance de ses clients qui commercialisent partout dans le monde leurs gemmes avec un rapport français.

“ « Le laboratoire
est un véritable acteur
de proximité au
service de la filière ”

Le Laboratoire Français de Gemmologie

SÉCURITÉ, QUALITÉ, EXPÉRIENCE

De nouveaux locaux

Plus ancien laboratoire de gemmologie au monde, le LFG ne cesse de s'adapter aux profondes évolutions qu'a connues le marché dans l'objectif de la sécurité du consommateur. Pour satisfaire la nouvelle ambition du Laboratoire, véritable acteur de proximité au service de la filière, le LFG a inauguré en novembre 2021 ses nouveaux locaux, en présence de nombreux professionnels du Métier et de la gemmologie, venus découvrir les vastes et modernes espaces dédiés, d'un côté à la formation en gemmologie et de l'autre à l'analyse et l'expertise de pierres précieuses et gemmes de tout type. Implanté rue de la Victoire dans le 9^e arrondissement de Paris, au cœur du quartier d'affaires, le Laboratoire a renforcé par la même occasion ses équipes, composées désormais de 6 gemmologues diplômés et de 4 professeurs certifiés en gemmologie, dirigés par Aurélien Delaunay et le Dr Stefanos Karampelas. Délivrant 5 000 rapports d'analyses et une trentaine de formations par an le laboratoire s'appuie

par ailleurs sur des équipements de pointe pour répondre aux exigences de transparence, de maîtrise de la chaîne de valeur et de responsabilité sociétale et environnementale, de plus en plus exprimées par ses clients.

Une politique de certification exigeante

Animé par une démarche d'amélioration permanente, à l'heure où il est indispensable que les pierres soient intégrées dans un processus d'analyse exigeant, le Laboratoire Français de Gemmologie mène par ailleurs une vaste politique de certification. D'abord la certification du RJC, depuis 2013, renouvelée tous les 3 ans et qui permet d'attester des bonnes pratiques des acteurs de la filière, mais également la certification ISO 9001 avec un point fort sur la traçabilité et l'anonymisation des pierres. Le Laboratoire Français de Gemmologie est par ailleurs le seul laboratoire au monde à disposer de l'accréditation COFRAC ISO 17025, qui assure notamment que chaque analyse est effectuée suivant une procédure contrôlée, selon des critères d'impartialité, avec un

personnel et management aux compétences démontrées et des équipements de hautes qualités. L'impératif de sécurisation des pratiques et les objectifs de confiance et de sécurité des consommateurs sont ainsi au cœur de la stratégie du LFG, dont le positionnement en tant que laboratoire français de référence au service des besoins du Métier, s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation de la filière.

Une offre de formation riche

Le Laboratoire Français de Gemmologie propose également plusieurs formations et notamment le CQP de Chargé en Gemmologie Appliquée qui a été développé depuis maintenant quelques années. Ce Certificat de Qualification Professionnelle permet de former au métier de chargé en Gemmologie, professionnel qui réalise une expertise technique et scientifique des gemmes afin de déterminer leur authenticité et leur valeur. C'est un acteur-clé du secteur dont les compétences sont déterminantes pour l'analyse des gemmes et la détection des traitements.

Site internet

L'UFBJOP SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'UFBJOP se dote d'un nouveau site internet.

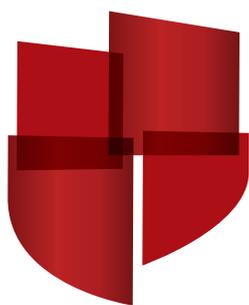
Plus actuel, plus fonctionnel, le nouveau site de l'Union a été établi en prenant en compte les missions et les activités de l'Union. Il offre à la fois un éclairage sur l'actualité et les enjeux de l'industrie de la bijouterie et de la joaillerie et s'adresse aussi bien aux acteurs du secteur, qu'aux institutionnels et, plus largement, à tous ceux qui s'intéressent aux actions de la profession.

Un graphisme moderne et épuré, une navigation fluide, un espace adhérent complet et personnalisé, tout a été pensé pour que l'accès à l'information et à tous les services dédiés aux adhérents soit plus rapide et plus facile.

La pérennité de la filière passant également par la recherche de talents et de savoir-faire, l'espace emploi de l'UFBJOP est aussi en cours de refonte et sera bientôt accessible depuis le nouveau site web.

Par ailleurs, le site de l'Union s'enrichira également progressivement de nouveaux contenus.





UFBJOP
Le monde mérite notre savoir-faire

• Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles •

58, rue du Louvre – 75002 Paris - Tél : 01 40 26 98 00

www.union-bjop.com